

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2024/03

N° Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....  
**EXTRAIT**

Arrondissement de  
BESANCON

**Du registre des délibérations du C.C.A.S**  
-----

Canton de Besançon 1

Séance du 25/03/2024

**Nota – le Président certifie que  
la convocation a été faite le  
19/03/2024 et que le nombre des  
membres en exercice est de onze**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de mars, le Bureau du C.C.A.S de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Emile BOURGEOIS.

Présents : Mmes SIMON BOUVRET, DELESSARD, GILLET, TANNIERES, CREVOISIER, DUBIEZ, MM. BOURGEOIS, BAULIEU, HENRIOT

Absentes excusées :

Mmes CHANEY, AYMONTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme Geneviève SIMON BOUVRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

**BUDGET C.C.A.S – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023**

Les membres du C.C.A.S, présents ou représentés,

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de 4 610,95 €

Décident, à l'unanimité des membres présents et représentés d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- report à nouveau en section de fonctionnement pour 4 610,95 € (R002 du BP 2024).

Préfecture du Doubs

Fait et délibéré, le 25 mars 2024

Reçu le 05 AVR. 2024

Le Président,



Contrôle de légalité

Emile BOURGEOIS

